



Tim Myers

Associé

T : 403.298.3671 / C : myerst@bennettjones.com

Calgary

FORMATION

Université de Victoria, B.A., 2008

Université Western Ontario, JD, 2012

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 2013

Territoires du Nord-Ouest, 2022

Tim Myers pratique dans les domaines de la réglementation de l'énergie, des services publics et des tarifs, de l'environnement, du droit autochtone et du droit des droits de surface. Tim conseille ses clients en ce qui concerne les aspects réglementaires et environnementaux des entreprises et des développements d'énergie et de services publics sous réglementation provinciale et fédérale partout au Canada.

L'expérience de Tim comprend la prestation de conseils et de représentations en lien avec :

- les processus d'approbation des installations et des règlements connexes pour les producteurs de pétrole et de gaz, les sociétés pipelinères et les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel;
- Les questions d'application de la loi et de conformité environnementales en ce qui concerne les incidents environnementaux et opérationnels importants, y compris l'expérience des ordonnances de protection de l'environnement, des mesures d'application de la réglementation et des enquêtes;
- Procédures sur les tarifs et les tarifs des services publics; et
- Négociation de dispositions de droits de surface avec les propriétaires fonciers pour les développements énergétiques, et les procédures d'indemnisation des droits de surface et de l'expropriation.

Tim comparaît devant la Régie de l'énergie du Canada; divers tribunaux administratifs en Alberta, y compris l'Alberta Energy Regulator, l'Alberta Utilities Commission, le Land and Property Rights Tribunal, le Metis Settlement Appeal Tribunal, la Commission d'appel en matière d'environnement et plusieurs commissions municipales d'aménagement et commissions d'appel en matière de lotissement et d'aménagement; et, en Colombie-Britannique, la Commission du pétrole et du gaz, le Tribunal d'appel du pétrole et du gaz, et l'Office des droits de surface. Tim a également représenté des clients devant la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta, la Cour d'appel de l'Alberta et la Cour suprême de la Colombie-

Britannique.